

de la structure centrale, qui reste la Communauté. Chaque fois que de tels problèmes sont posés, l'Europe a créé une nouvelle institution, le Conseil européen, adopté un nouvel acte juridique reconnaissant une pratique, le Système Monétaire Européen, la coopération politique telle que définie par la Déclaration de Stuttgart, conclu un traité ratifié par les Parlements nationaux : les Conventions de Lomé. Et voici que votre Assemblée nous encourage à aller plus loin dans cette voie en nous proposant un projet de traité instituant l'Union européenne.

Ceux d'entre nous qui le voudront observeront la même méthode que naguère. A situation nouvelle doit correspondre un traité nouveau, qui ne saurait, bien entendu, se substituer aux traités existants, mais les prolongerait dans les domaines qui leur échappent. Tel est le cas de l'Europe politique. Pour une telle entreprise, Mesdames et Messieurs, la France est disponible. M'exprimant en son nom, je la déclare prête à examiner, à défendre votre projet qui, dans son inspiration, lui convient.

Je suggère, à cette fin, que s'engagent des conversations préparatoires qui pourraient déboucher sur une conférence des Etats membres intéressés, le projet d'Union Européenne et la Déclaration Solennelle de Stuttgart serviraient de base à ces travaux.

Telles sont, Mesdames et Messieurs, les réflexions que m'inspirent mon expérience d'Européen et mon passage à la Présidence du Conseil Européen. Je suis sûr qu'un jour tout cela se fera. Car notre jeunesse en a besoin. Car notre indépendance, celle de nos patries et celle de l'Europe, est à ce prix. J'ai trop confiance en notre Histoire, pour admettre que nous puissions jamais nous laisser aller au déclin dont l'intolérable affaiblissement démographique est le signe le plus inquiétant. Mais il ne faut pas que cela se fasse trop tard. Aussi, votre rôle, notre rôle, exaltant est-il de prévenir l'inéluctable, de réussir l'improbable, de réaliser l'espérance et de perpétuer, par sa jeunesse retrouvée, une grande civilisation, la nôtre.

SOMMET DES PAYS INDUSTRIALISES (Londres, 7-8-9 juin 1984)

87. Déclarations

(Source : Ministère des Relations extérieures)

I. - DECLARATION ECONOMIQUE

1. Nous, Chefs d'Etat et de Gouvernement des sept grands pays industrialisés et le Président de la Commission des Communautés Européennes, nous sommes réunis à Londres, du 7 au 9 juin 1984, à l'invitation de Mme Thatcher, Premier Ministre du Royaume-Uni, pour le 10ème sommet économique annuel.

2. Le but principal de ces rencontres est de permettre aux Chefs d'Etat et de Gouvernement de se rassembler et de discuter des problèmes, des perspectives et des possibilités économiques offerts à nos pays et au monde. Nous sommes parvenus à une meilleure compréhension des positions et des conceptions de chacun, mais aussi à un large accord sur les objectifs fondamentaux de nos politiques respectives.

3. Lors de notre dernière réunion à Williamsburg en 1983, nous avons déjà pu identifier les signes manifestes de reprise et de sortie de la récession mondiale. Cette reprise apparaît maintenant comme bien établie dans nos pays.

Elle est fondée sur une base plus saine que les précédentes reprises en ce qu'elle résulte des efforts résolus faits dans les sept pays et ailleurs au cours des dernières années pour réduire l'inflation.

4. Mais la poursuite de la reprise réclame des efforts sans relâche. Nous devons tirer parti de toutes les opportunités qui se présentent maintenant pour renforcer les bases d'une croissance durable et de la création de nouveaux emplois. Nous avons besoin de répandre largement ses effets, chez nous comme dans les pays en développement, spécialement les plus pauvres qui ont, plus qu'aucun autre, à gagner à une croissance soutenue de l'économie mondiale. Des taux d'intérêt élevés et un échec dans la poursuite de la réduction de l'inflation et dans l'atténuation des prévisions inflationnistes pourraient mettre la reprise en danger. Une politique monétaire et budgétaire prudente, telle que celle qui a été poursuivie jusqu'à présent, devra être maintenue et, là où c'est nécessaire, accentuée. Nous réaffirmons l'engagement de nos gouvernements de poursuivre ces objectifs et ces politiques.

5. La tension croissante qui s'exerce sur la dépense publique dans tous nos pays n'est pas le moindre de nos soucis. La dépense publique doit être maintenue dans des limites supportables pour nos économies. Nous approuvons l'attention accrue donnée à ces problèmes par les gouvernements nationaux et les enceintes internationales telle que l'Organisation pour la Coopération et le Développement Economiques (O.C.D.E.).

6. Le chômage restant dans nos pays à un niveau élevé, nous soulignons la nécessité d'une croissance soutenue et de la création de nouveaux emplois. Nous devons nous assurer que les économies industrielles s'adaptent